ECUBLENS
ville et campagne

CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS
PREAVIS NO. 2023/04

Affichage Numérique Frontal (ANF) au complexe scolaire du Pontet – Demande de crédit

---

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le mardi 7 mars 2023. Sa composition était la suivante :

Président :	Basile Bischoff [PLR+ID]
Rapporteur :	Cédric Weissert [UDC]
Membres :	Pierre Dufay de Lavallaz, Guillaume Leuba [Les Vert.e.s] Patrick Fracheboud, Pavle Velkov [FORUM] Rémy Enga Luye [PSIG] Eric Darbellay [PLR + ID] Jean-Paul Dudt [PSIG] – Excusé Nader Donzel [FORUM]- Excusé

La commission remercie la présence de MM. Christian Maeder (Syndic), Germain Schaffner (Municipal) ainsi que de M. Axel Noverraz, chef de service.

En préambule M. le Syndic ainsi que M. Noverraz rappellent à la commission que le changement de l'affichage numérique frontal (ANF) incombe aux communes. Cette évolution vient en lien avec le Plan d'étude romand (PER) mis en place depuis 2013. Il est rappelé à la commission que le canton prend en charge les périphériques connectés aux écrans et à internet (Appel TV) ainsi que le câble qui les relie à l'écran. Les tablettes de type Ipad ainsi que les applications qui seront utilisées en lien avec les ANF sont également à la charge du canton. Les deux principaux coûts à la charge des communes sont le déploiement des réseaux électriques et informatiques nécessaires à alimenter ces divers équipements ainsi que le remplacement des tableaux existants par de nouveaux dispositifs d'affichage numérique. Ces nouveaux appareils ont l'avantage de durer plus longtemps que les beamers installés jusqu'à présent. Le canton a pu obtenir une garantie de 8 ans ce qui est un atout important. La luminosité est bien meilleure que les beamers ce qui évite de devoir baisser les stores, ce qui avait comme désavantage de diminuer la lumière quand les élèves devaient écrire en parallèle. Pour notre commune le coût est de CHF 270'000.- TTC suite à l'appel d'offre du canton, cet appel d'offre a permis de drastiquement faire baisser les prix de près de trois quart par rapport au prix initial. Ce prix est d'ailleurs garanti par le canton, la commune payant le prix coûtant jusqu'à CHF 2'500.- maximum par unité, tout coût supérieur est pris en charge par le canton. Il est informé que pour garantir le prix négocié et éviter un surcout au canton il est probable que le fournisseur installe tous les écrans sur 2023.

Un commissaire demande ce qu'il va advenir des vieux tableaux noirs. M. Noverraz nous informe que l'export de ce matériel est très couteux vu le poids mais qu'il est tout à fait possible de faire un appel à des associations. Si personne ne démontre de l'intérêt, ce qui est souvent le cas selon lui vu les difficultés mentionnées, ces tableaux seront amenés à la décharge pour du recyclage. Un commissaire rappelle qu'avec les évènements en Ukraine et en Turquie, ces pays pourraient être intéressés. Un commissaire demande si le prix est garanti également en cas d'une commande ultérieure durant la législature. Il en mentionné que ce prix est fixé pour toute la législature dans le cadre d'un accord canton-commune. Les 41 écrans sont prévus pour des classes 7P à 11P. Si la commune souhaite également changer les écrans pour des élèves plus jeunes, il serait intéressant de se poser la question avant la fin de la législature pour bénéficier du prix négocié.

Un commissaire demande s'il ne serait pas intéressant d'équiper le collège d'Epenex afin de pouvoir le louer plus cher à de potentiels futurs locataires. M. le Syndic informe qu'en cas de location du collège le coût de

l'équipement serait à la charge du locataire mais qu'il est possible aussi de l'équiper aux frais de notre commune puis de prévoir une location plus élevée tenant compte de l'amortissement de l'équipement installé. Il est également demandé le nombre de beamers en fin de vie, il est mentionné que dans les 4 à 5 ans l'entier des beamers devront être remplacés. Le Syndic rappelle qu'en cas d'installation d'écrans ANF supplémentaires il faut prévoir l'installation du support qui est le coût principal, le coût des écrans ayant drastiquement baissé ces dernières années.

Un autre commissaire se questionne sur le risque de panne qui n'était pas un souci avec un tableau noir. Il se demande s'il ne faudrait pas les conserver. M. Noverraz informe que les écrans ANF ont des volets blancs qui permettent d'y écrire avec des stylos effaçables. Cela pourrait servir de plan B en cas de panne. Actuellement les classes de 1 à 6P bénéficient déjà de 5 tablettes par classe plus une pour l'enseignant. Sous peu les classes 7 à 9P seront également équipées. Les 10 et 11P le seront plus tard.

Un commissaire demande si c'est bien juste que l'entretien est à zéro. Il est répondu que l'entretien usuel est assuré par le canton mais qu'en cas de casse d'un câble par exemple, son remplacement serait assuré par le service en question mais que ce coût est tellement faible qu'il a été arrêté à 0.-

CONCLUSION

Après délibération, c'est à l'unanimité des 8 membres présents que la Commission des finances vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le préavis 2023/04 tel que présenté.

Ecublens, le 7 mars 2023

Le Président	Le Rapporteur
Basile Bischoff	Cédric Weissert